# Mantes-la-Jolie (78) : le marié et ses proches tirent des mortiers sur le commissariat et finissent en garde à vue

27/08/2023 à 15h51




Voilà une manière peu conventionnelle de sceller son union. Il est 13h30 ce samedi lorsqu'un convoi de mariage s'arrête devant le commissariat de Mantes-la-Jolie, rue Pierre-Sémard. Dans le coffre des voitures, pas de bouquets de fleurs ni des grains de riz… mais des dizaines de mortiers d'artifice que les membres du cortège commencent à utiliser contre le poste de police.

Rapidement, les forces de l'ordre arrivent sur place. L'utilisation de deux grenades lacrymogènes de type MP7 est nécessaire pour disperser la foule en vitesse. Dans leur fuite précipitée, plusieurs auteurs des tirs endommagent les voitures du convoi, leurs projectiles atterrissant sur les véhicules.

## La police saisit 28 mortiers

# d’artifice, dont certains modèles sont interdits à la vente en France

Douze personnes, dont le futur marié lui-même, sont interpellées pour participation à un attroupement armé en vue de commettre des violences contre les personnes. Elles ont toutes été placées en garde à vue.

(…) Le Parisien